

LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

N° 104 - Juillet - Août - Septembre 2014





MAIRIE DE GUIBEVILLE
Rue Pasteur - 91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 64 90 26 33
Fax : 01 64 90 26 33

E-mail : mairie.guibeville@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 10h - 12h
Mardi 14h - 16h
Mercredi 10h - 12h
Jeudi 14h - 16h
Vendredi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h



NUMEROS UTILES



18 rue de Saint-Arnoult
91340 OLLAINVILLE
Tél. : 01 69 26 18 60
Fax : 01 69 26 18 70
E-mail : contact@cc-arpajonnais.fr



PREFECTURE DE L'ESSONNE
Bd de France - 91000 EVRY
Tél. : 01 69 91 91 91
SOUS-PREFECTURE
Av. du G^{al} de Gaulle - 91120 PALAISEAU
Tél. : 01 69 31 96 96



CONSEIL GENERAL
Bd de France - 91000 EVRY
Tél. : 01 60 91 91 91
Fax : 01 60 91 91 77



CENTRE DES IMPÔTS
29 Av. du G^{al} de Gaulle
91295 ARPAJON CEDEX
Tél. : 01 69 26 84 13



ALLOCATIONS FAMILIALES
1 avenue Aristide Briand
91290 ARPAJON
Tél. : 01 69 26 85 00



TRESORERIE PRINCIPALE
17 rue Victor Hugo
91294 ARPAJON CEDEX
Tél. : 01 60 83 41 63



GENDARMERIE NATIONALE
Brigade d'Egley - 9 allée des joncs
91520 EGLY
Tél. : 01 64 90 00 64



VEOLIA EAU
URGENCE TECHNIQUES
7j / 7 - 24h/24h
Tél. : 0969 368 624
(appel non surtaxé)



PLATE-FORME DE DISTRIBUTION DU COURRIER
Tél. : 3631



ERDF
DEPANNAGE ÉLECTRICITÉ
Tél. : 09 726 750 91
(appel non surtaxé)



COMIFET
Comité des fêtes et des loisirs
Mairie
91630 GUIBEVILLE
<http://comifet-guibeville.e-monsite.com/>



ACSG
Association Culturelle et sportive de Guibeville
Mairie
91630 GUIBEVILLE



GYMAGUIB
Mairie
91630 GUIBEVILLE



SITCOM DU HUREPOIX
6 rue du Buisson Rondeau - BP 38
91650 BREUILLET
Tél. : 01 69 94 14 14
Fax : 01 69 94 14 19



GRUPE SCOLAIRE LA FONTAINE
13 av. Jacques Cartier
91630 GUIBEVILLE
Tél. école : 01 69 26 19 30
Tél. garderie : 01 69 26 19 32
Tél. cantine : 01 69 26 19 33



COLLEGE ALBERT CAMUS
17 rue du Peuple La Lance
91290 LA NORVILLE
Tél. : 01 64 90 21 20



LYCÉE EDMOND MICHELET
2 boulevard Abel Cornaton
91290 ARPAJON
Tél. : 01 60 83 97 63



LYCEE RENE CASSIN
17 rue Jean Moulin
91290 ARPAJON
Tél. : 01 60 83 29 09

URGENCES



LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

Directeur de publication :

Gilles LELU, Maire

Comité de rédaction : commission Information - Communication :

Gilles Lelu, Jean-Daniel Blanchecotte, Michel Collet, Philippe Dupuis, Rémi Granelli, Henri Guischard, Didier Hurdoyal, Déborah Moricet, Thierry Ratoni.

EDITO

Chers lecteurs,

L'équipe de rédaction a tenu à marquer le changement de votre bulletin en ce début de mandat en vous proposant un magazine intégralement en couleur avec une nouvelle couverture.

Les évolutions technologiques permettent maintenant de publier en quadrichromie à un coût très abordable comparativement aux estimations obtenues antérieurement. De plus, l'équipe municipale a décidé de proposer des insertions publicitaires aux artisans et commerçants du secteur, afin de couvrir le surcoût de l'opération.

Cette évolution offrira plus de souplesse que précédemment puisque, dans la version noir&blanc, les couvertures, dans un souci d'économie, devaient faire l'objet d'un tirage global et d'un repiquage à l'encre noire à chaque parution.

Désormais, votre bulletin pourra s'adapter aux événements locaux en modifiant notamment sa couverture en fonction de l'actualité et en jouant sur toute la gamme de couleur.

En espérant que vous apprécierez cette nouvelle présentation et qu'elle vous rendra la lecture de votre bulletin municipal plus agréable.

Jean-Daniel BLANCHECOTTE
Maire-adjoint chargé de l'information
et de la communication



LE GUIBEVILLOIS VOUS INFORME...

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- Extrait du conseil municipal du 29 avril 2014
- Extrait du conseil municipal du 2 juillet 2014
- Etat-civil
- Résultats des élections européennes
- Installation et composition de la CCA
- Le budget communal 2014
- Nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée
- Nettoyage de printemps
- Informations diverses
- Une journée au Zooparc de Beauval
- Fête du village
- 10^{ème} grand prix cycliste de Guibeville

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2013 de la commune, ainsi que celui de l'assainissement (faisant l'objet d'un budget séparé).

COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil municipal a adopté le compte de gestion du receveur municipal dont les résultats ont été constatés identiques au compte administratif de la commune.

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil municipal a adopté les taux des trois taxes locales :

Taxe d'habitation14,00 %

Taxe sur le foncier bâti14,42 %

Taxe sur le foncier non bâti40,00 %

Ces taux n'ont pas été augmentés, le conseil a reconduit les taux des années précédentes.

BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2014 de la commune (Voir notre article détaillé) ainsi que celui de l'assainissement (faisant l'objet d'un budget séparé).

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2014

REVALORISATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

Le conseil municipal a adopté les tarifs pour la rentrée 2014/2015 (voir notre article).

REVALORISATION DES TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS

Le conseil municipal a adopté les tarifs pour la rentrée 2014/2015 (voir notre article).

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LARDY

Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention avec la commune de Lardy pour l'accueil des jeunes Guibevillois au centre de loisirs de Lardy.

TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil municipal a décidé la prise en charge de 50 % de la carte de transport scolaire des collégiens et lycéens guibevillois. La participation des familles sera de 55,50 pour l'année scolaire 2014/2015.

TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES

Le conseil municipal a adopté le montant des insertions publicitaires dans le bulletin municipal « Le Guibevillois » : de 60 à 200 avec réduction en cas d'insertion à l'année.

ETAT-CIVIL**Naissances**

Baptiste LE SOURD
né le 7 mai 2014

Alice Muriel Claudine COGNET
née le 21 mai 2014

Thibault Gauthier LEHELLE
né le 29 mai 2014

**Maëline Yvette Féliciana
DESRUMEAUX**
née le 3 juin 2014

Erwan Jaime Guillaume PEIRO
né le 10 juin 2014

Mariage

Alain Louis MORICET
et
**Chantal Denise Catherine
LEFEVRE**
Le 10 mai 2014

**RESULTAT DES ELECTIONS EUROPEENNES
DU 25 MAI 2014**

Nombre d'inscrits	558
Nombre de votants	252
Taux de participation	45,2 %
Bulletins blancs	8

Noms	Voix
LE SCORNET Vincent	0
BORDRY Isabelle	6
TOPLA Balié	0
DURAND Pascal	18
VOLGANLI Julien	0
GHEHIOUECHE Farid	0
LAMASSOURE Alain	36
FEO Hélène	0
PAILLARD Christophe	0
MBELLA Francis	0
DE SARNEZ Marielle	22
PATAS D'ILLIERS Laure	0
GRIMAL Jean	0
JAMET Dominique	23
GUYOT Stéphane	5
DE HAAS Caroline	0
GOVERNATORI Jean-Marc	6
BERES Pervenche	18
LE LYARIC Patrick	9
MAYEROVITZ Antoine	0
LE PAPE Magali	1
ASSELINEAU François	1
DELANOE Gaspard	0
ARTHAUD Nathalie	1
VERMOREL Véronique	2
LARROUTUROU Pierre	3
LEPAGE Corinne	5
DE GOUYON MATIGNON	0
BOUTIN Christine	0
CHAUPRADE Aymeric	80
BESANCENOT Olivier	5

JOUETS DE NOEL

Nous sommes à peine en été qu'il nous faut déjà penser à Noël. Dans l'intérêt de vos enfants, n'oubliez pas de retourner votre bon de réservation en mairie avant le 28 septembre. Pour les nouveaux arrivants et les enfants non scolarisés sur la commune, faites-vous connaître en mairie.

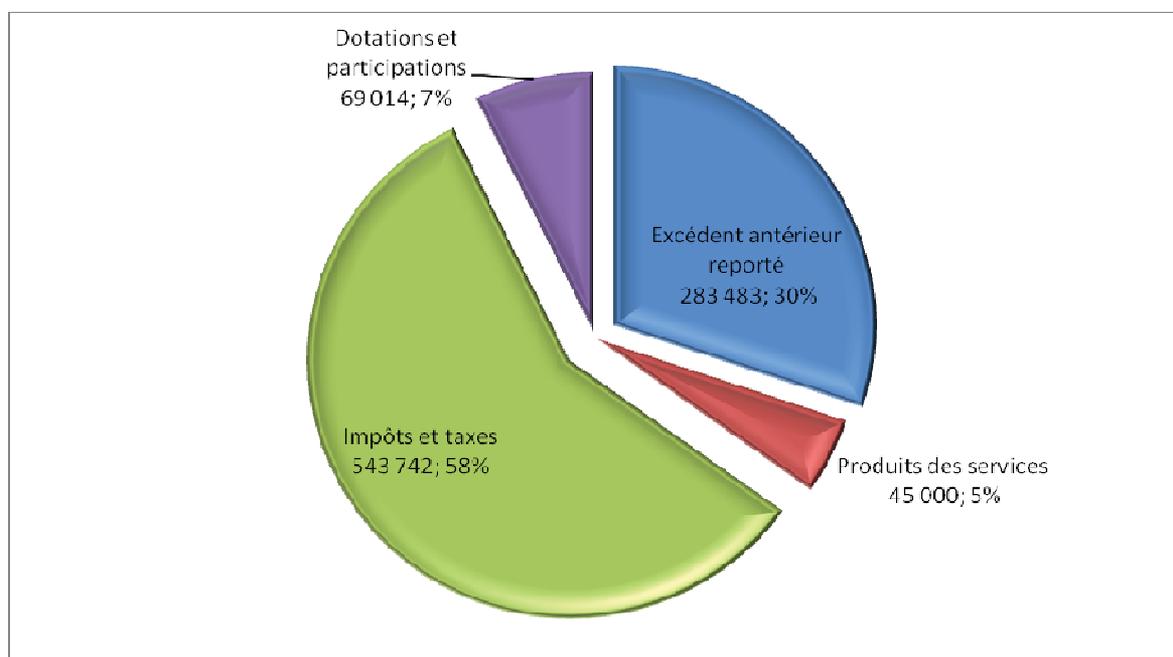
LE BUDGET PRIMITIF 2014



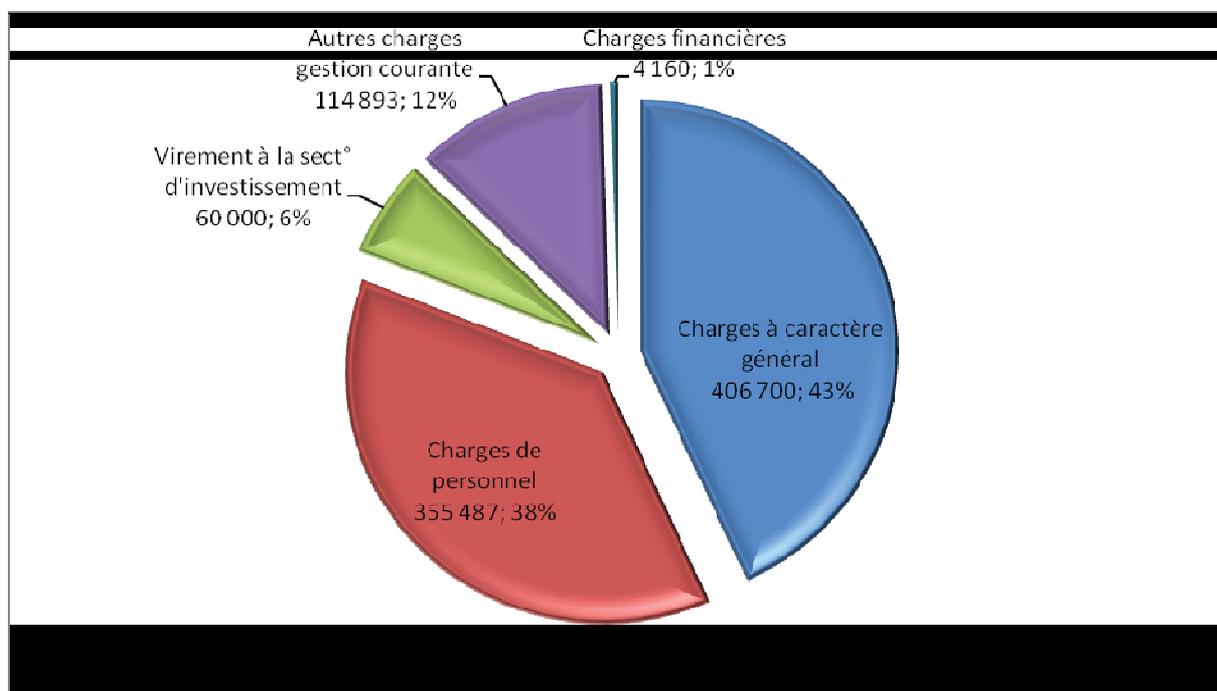
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes proviennent des impôts et taxes (taxe habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) et de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle en euros 2002, diminuée du montant des charges transférées à la CCA (Communauté de Commune de l'Arpajonnais), ainsi que les dotations de l'Etat.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT BP2014



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP2014



En ce qui concerne le BP de la **section d'investissement**, aucune opération n'a été programmée sur l'exercice 2014. Seul l'engagé par la précédente équipe a été inscrit, à savoir le **ravalement de l'école** pour une somme de **26 500 TTC**.

Lundi 28 avril dernier a eu lieu à l'espace Aragon à Ollainville la première séance du conseil communautaire après les élections municipales. Le nouveau conseil communautaire a élu **Bernard SPROTTI**, maire de Breuillet, à la présidence de la Communauté de communes de l'Arpajonnais.



Ci-dessous la photo du président entouré des vice-présidents.



De gauche à droite : Jean-Michel GIRAUDEAU, Maurice DORIZON, Gérard MARCONNET, Norbert SANTIN, Thierry ROUYER, Gilles LELU, Raymond BOUSSARDON, Jean-Luc LANGLAIS, Philippe LE FOL, Georges JOUBERT, Dominique BOUGRAUD, Bernard SPROTTI, Christian BERAUD, Alexandre TOUZET.

Le Conseil communautaire est composé de 50 conseillers élus lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014. Chaque commune a un nombre de conseillers proportionnel à sa population, à l'exception des petites communes qui disposent au minimum de 2 conseillers. C'est le cas de la commune de Guibeville.

NOUVEAUX RYTHMES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2014 - 2015

En septembre prochain, la commune, ainsi que l'y oblige la loi, mettra en œuvre la réforme des rythmes scolaires.

Les horaires, arrêtés le 27 mai dernier en Conseil Municipal et proposés au Directeur d'Académie, sont donc les suivants, en ce qui concerne le temps scolaire :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 11h30

13h30 - 15h45

le mercredi :

8h30 - 11h30.

Les horaires d'accueil périscolaires restent inchangés le matin : de 7h à 8h30. L'accueil périscolaire du soir commencera donc à 15h45 et ce jusqu'à 19h.

Dans ce cadre :

de 15h45 à 16h30, les enfants seront répartis en ateliers dans lesquels leur seront proposées différentes activités ludiques et éducatives,

de 16h30 à 17h, les enfants prendront le goûter que vous aurez pris soin de leur préparer le matin.

de 17h à 18h, ils bénéficieront d'une aide aux devoirs.

de 18h à 19h : temps libre.

En ce qui concerne le mercredi, dans l'objectif de trouver le moyen de répondre aux besoins des familles en terme de garde tout en minimisant au plus juste les frais de fonctionnement induits par cette nouvelle organisation, nous avons opté pour la solution suivante :

- proposer aux familles la possibilité d'emmener leur(s) enfant(s) en car sur la commune de Lardy, où ceux-ci pourront, soit y prendre seulement le repas, soit enchaîner sur les activités proposées par le Centre de Loisirs. Le transport en car et l'accompagnateur ont pu être mutualisés avec la commune d'Avrainville, toujours dans l'objectif de rationaliser les coûts.

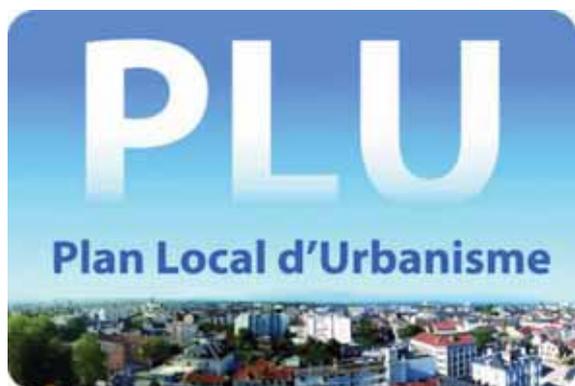
En ce qui concerne le soir, le surcoût important induit par les activités éducatives de 15h45 à 16h30 qui vont être proposées aux élèves ne peuvent être absorbés par la commune. Pour préserver les équilibres budgétaires, l'équipe municipale a donc été contrainte de le répercuter sur le tarif du forfait soir, d'où l'augmentation de vous constatez.

A noter : les formulaires d'inscription au Centre de Loisirs de Lardy sont disponibles en Mairie. Pensez d'ores et déjà à les retourner rapidement dûment complétés.

Nouveaux tarifs applicables au 1^{er} septembre 2014 :

	QF 2014/2015 (+2%)	Cantine	Forfait matin	Forfait soir avec activités éducatives	Transport + Déjeuner Lardy	Transport + déjeuner + centre de Loisirs Lardy
1	< 715	3,92	21,09	43,23	4,20	8,10
2	716 à 804	4,07	21,30	44,02	4,90	9,45
3	805 à 892	4,12	21,62	44,02	5,60	10,80
4	893 à 983	4,16	21,84	44,80	5,60	10,80
5	984 à 1072	4,20	22,03	44,80	6,30	12,15
6	1073 à 1162	4,36	22,37	45,59	6,30	12,15
7	1163 à 1252	4,38	22,48	45,59	7,00	13,50
8	1253 à 1342	4,40	22,58	46,37	8,40	16,20
9	1343 à 1431	4,42	22,67	46,37	8,40	16,20
10	> 1431	4,44	22,79	47,16	8,40	16,20

PLAN LOCAL D'URBANISME : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Les travaux et réflexions entrepris en 2012 pour élaborer notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont repris.

En effet, quelque peu retardée en raison de la période électorale que nous venons de traverser, l'élaboration de notre PLU a donc pu reprendre en collaboration avec le Cabinet d'Etudes Gilson.

Le 17 septembre 2013, le Conseil Municipal délibérait pour arrêter les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de notre commune. Ces dernières comportaient, entre autres, le classement de deux zones urbanisables, l'une au sud du village, qui pourrait faire l'objet d'un aménagement immobilier à court terme, l'autre au nord de la commune en cas de besoins de construction à plus long terme.

Le 18 octobre 2013 était organisée en mairie la première réunion des Personnes Publiques Associées, destinée à présenter les grandes orientations du PADD à l'ensemble des partenaires locaux potentiellement concernés par notre projet. Au cours de cette dernière, les services de l'Etat ont émis plusieurs observations, notamment sur la nécessité de diminuer les espaces classés urbanisables. Et c'est par courrier en date du 24 février 2014 que Monsieur le Préfet nous confirmait ces dernières, en attirant particulièrement notre attention sur le devoir que nous avons de respecter les directives du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) en terme d'étalement urbain, ce dernier prévoyant pour Guibeville un développement

modéré équivalent à une extension de l'ordre de 5 % de l'espace urbanisé.

Considérant qu'il convenait alors de prendre en compte ces observations, le Conseil Municipal, en date du 27 mai dernier, délibérait en ce sens. Le PADD prévoit en conséquence une urbanisation d'environ 2 à 3 ha au Sud de la commune, près du City Stade.

A ce niveau de notre réflexion, le PLU reste un projet, et ce, tant qu'il n'aura pas été arrêté définitivement par le Conseil Municipal. Il est bien entendu, qu'au préalable à cette décision, les Guibevillois ont toute latitude pour s'exprimer sur ce sujet, puisque dès maintenant, un registre est mis à la disposition du public à cet effet, à l'accueil de la Mairie.

De plus, une réunion publique sera organisée en mairie le 19 septembre 2014 à 19h30 de manière à exposer clairement les détails et les enjeux de notre PLU.

Enfin, une enquête publique menée par un commissaire enquêteur sera organisée à ce sujet.



CONCOURS DE LA CARTE POSTALE 2014



Thème de cette année :

LES LAVOIRS

Votre carte postale est à envoyer à

**COMIFET
mairie
91630 GUIBEVILLE**

Règlement : pas de photo, une seule carte postale par foyer, transmise par voie postale uniquement.

par la poste bien entendu, avant le 30 septembre, le cachet de la poste faisant foi.



INFORMATIONS DIVERSES



Le nouveau Pass Navigo Améthyste

Le nouveau Pass Navigo Améthyste est réservé aux personnes handicapées, aux anciens combattants ou aux personnes âgées retraitées sous conditions de ressources ou de statut.

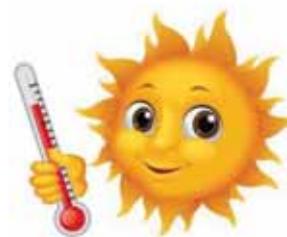
Le forfait gratuit délivré par le département de l'Essonne concerne les zones 3 à 5. Il peut être étendu aux zones 1 à 5 moyennant une participation financière. Il est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.essonne.fr ou www.rapt.fr

Le plan canicule 2014 est relancé...

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans notre région.

- * La chaleur fatigue toujours,
- * Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur,
- * La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.



Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer **AVANT** les premiers signes, même s'ils peuvent paraître insignifiants.

La protection contre la chaleur, une bonne hydratation et l'humidification/ventilation de la peau sont particulièrement importantes. La prise de médicaments et la chaleur peuvent aggraver des maladies préexistantes et les effets indésirables de la chaleur.



Vous aimez votre village ... Alors ramassez !

Suite au nettoyage de printemps (notre article en page 5), nous tenions à rappeler à tous les propriétaires de chiens, que leurs déjections sont également des déchets qu'il n'est pas agréable de rencontrer sur nos espaces verts, nos chemins piétons ou nos trottoirs.

Il s'agit d'une véritable nuisance.

Bien que biodégradable, les excréments canins mettent du temps à disparaître. En attendant, il n'est pas rare de « marcher dedans », et pas forcément du pied gauche (dommage, ça porte bonheur !) ; de glisser dessus ou encore de les retrouver sous les semelles de nos charmants bambins !

Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme et de ramasser les déjections canines de votre animal. Pour ce faire, vous pouvez trouver, dans toutes les animaleries, des sachets adaptés à cet usage. Sinon, un simple sac, de préférence sans trou !, suffit.

Chacun est libre de posséder un animal de compagnie mais, respecter quelques règles évidentes de savoir-vivre, permettrait aux Guibevillois de ne pas en subir les contraintes.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Du changement à la mairie



Mme Chantal GALLAND-PALLAZZI, qui assurait, entre autre, l'accueil du public au secrétariat de la mairie, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite. Elle a quitté la mairie le 6 juin. Nous lui souhaitons une excellente retraite.



Elle est désormais remplacée par Mme Audrey CHAMOROT qui a pris ses fonctions début mai. Elle sera votre interlocutrice à l'accueil de la mairie pour vos démarches et formalités.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Guibeville.

ACTIVITE ECONOMIQUE

L'entreprise LOURIOU qui existe depuis 80 ans, s'agrandit. Déjà dans l'Arpajonnais, à Cheptainville, cette entreprise de vente de matériel agricole a choisi la Z.A. « La mare du Milieu » de Guibeville pour installer ses nouveaux locaux dans un bâtiment spacieux de



1800 m² pour développer son activité. Cette nouvelle installation prend le relais de la succursale de Cheptainville qui était devenue trop vétuste et trop étroite. Elle a inauguré ses nouvelles installations le 23 avril dernier en présence de M. BLANCHECOTTE, maire-adjoint pour représenter la municipalité. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune.



PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la journée « du printemps de l'environnement », la commune a organisé en collaboration avec le Conseil général de l'Essonne, le samedi 17 mai au matin, un grand nettoyage de notre village.



Le rendez-vous était fixé vers 10 heures, devant la salle polyvalente.

La prise de conscience collective en matière de protection de l'environnement grandit chaque année. D'ailleurs, ce samedi nous avons pu le constater par le nombre participants.

Comme à l'accoutumée, le matériel nécessaire au ramassage a été distribué aux différents protagonistes, soit gants et sacs plastiques. Des équipes ont été formées regroupant les enfants avec des bénévoles, des élus, ou avec les parents des enfants présents.

Des sites de ramassage ont été ensuite attribués à chaque équipe. Munis des dernières recommandations de sécurité, les équipes ont procédé au ramassage des détritiques, ordures et objets abandonnés en tout genre.

Après deux heures de traque intense, cette récolte a été déposée sur le parking de la mairie puis emmenée dans une benne aux ateliers municipaux avant son envoi dans un centre de tri sélectif.

Une collation, traditionnellement organisée par la commune a accueilli les différents participants afin de terminer cette matinée de dur labeur dans la convivialité.

Les enfants se sont vus remettre également un diplôme du jeune éco-citoyen.

De plus, cette année le conseil municipal a tenu à féliciter les jeunes participants pour leur engagement en leur offrant à chacun trois places de cinéma.



UNE JOURNEE A BEAUVAL



7 heures 15 le dimanche 18 mai. Sur le parking de la Mairie, 110 Guibevillois attendent. Le soleil n'est pas encore très haut, mais tout le monde sait que la journée sera ensoleillée.

Vous allez penser : mais que font-ils si tôt un dimanche matin sur le parking ?

Eh bien, ils attendent les bus qui vont les emmener passer la journée au zoo de Beauval pour la sortie organisée par COMIFET. Direction Saint-Aignan dans le Loir-et-Cher.

Arrivés sur place vers 10h30 sous un soleil éclatant. Dernières consignes avant la descente du bus : rendez-vous à 12h30 pour le repas. Chacun commence sa visite selon ses priorités. Les pandas, les oiseaux, les éléphants, les lions, il est vrai que le choix est très vaste.

12h30 : Tout est prêt pour le repas offert par Comifet. La distribution des plateaux repas préparés par Sébastien se déroule dans la bonne humeur. Un petit apéritif pour commencer (juste frais comme il faut) et tous s'installent à l'ombre sous l'espace pique-nique.

Un petit moment de détente bien apprécié par tous les convives. Il y a même un petit verre de vin pour ceux qui le souhaitent, mais attention avec modération.



Le repas terminé, tout le monde aide et débarrasse son plateau sans perdre de temps, il y a encore beaucoup à visiter. Il fait bon dans les allées bien ombragées du parc, heureusement car le soleil est à son zénith. La visite reprend là où elle s'était interrompue le matin, avec sans doute un nouveau détour par les pandas. (Ils sont tellement craquants). Il y a aussi les spectacles. Les otaries sont toujours là, mais le meilleur reste à venir : Les Maîtres des Airs ! Un spectacle magnifique (et le mot est faible) avec une centaine d'oiseaux de différentes races. Apprécié par tous, il suffisait d'écouter les commentaires bien après la fin de la représentation.

Mais l'heure avance, il faut déjà penser à repartir. 17h30, tous ont repris leur place dans les bus, direction Guibeville pour une arrivée vers 20 heures.

Chacun repart chez soi, des images plein la tête et ravi de cette belle journée proposée par COMIFET.

Au fait, on ne vous l'a pas dit, mais vous le savez sûrement, BEAUVAL est l'un des plus beaux zoos au monde. Si vous ne connaissez pas encore, n'hésitez plus, allez-y !

LA FETE DU VILLAGE



3 questions à
Marielle BENETTI,
Présidente de
COMIFET

Cette année encore, les 14 et 15 juin, la fête de Guibeville a remporté un franc succès, d'autant que la météo fut clémentine !

Quelle est l'importance de la logistique dans la préparation de la fête ?

La préparation de la fête est un travail de longue haleine, le choix et la réservation des différentes structures se fait fin janvier début février avec le souci de plaire à toutes les tranches d'âge. L'équipe s'investit beaucoup pour varier les jeux et surprises proposés à la commune sans oublier le côté financier de la manifestation.

Parlez-nous du rôle des bénévoles.

Le rôle des bénévoles est bien sûr essentiel, autant ceux de l'équipe que les différentes personnes qui nous aident d'une façon plus ponctuelle, chacun amène ce qu'il peut avec ses idées, ses facilités, ses expériences et en fonction de ses disponibilités, cela prend du temps.

Marielle, le secret d'une fête réussie, c'est ... ?

Je pense qu'il n'y a pas de secret, sinon l'envie de faire plaisir aux autres, de partager des moments de bonheur et de voir des étincelles dans les yeux des enfants.



Petits et grands ont profité à loisir des différentes activités proposées, que ce soit le tir au pigeons, le kart, les structures gonflables, le stand de maquillage, le rodéo et même un babyfoot humain pour la première fois !

L'après-midi s'est achevée par l'incontournable apéritif offert par le conseil Municipal et la soirée a commencé avec le repas à thème, agrémenté d'une animation musicale.

Après le repas, la retraite aux flambeaux a précédé le tir d'un superbe feu d'artifice musical sur le thème des feuilletons TV où vous étiez plus de 350 pour ce spectacle qui a clôturé cette excellente journée !

Le dimanche a aussi eu son lot d'animations avec la désormais traditionnelle brocante et également avec des jeux « anciens » comme le tir à la corde et la course en sac. Petits et grands se sont encore une fois bien amusés !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Le baby-foot humain



La brocante du dimanche

10^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DE GUIBEVILLE

Cette année le beau temps était de la partie le 18 juin pour le départ du grand prix cycliste annuel de Guibeville.

Le départ devant la Mairie a été donné à 20h05 pour 67 participants afin d'effectuer 29 tours de 2,2 km autour du village, soit 63,8 km.

Beaucoup de Guibevillois sont sortis pour les encourager le long du parcours.

21 h 35, arrivée de la course après 1h30 d'effort, soit une moyenne horaire de 42,5 km/h.



Vainqueur : n° 16 : **Baptiste ANSALDI** du TCV91 de Nainville-les-Roches,

2^{ème} : n° 21 : **Joachim MARTENS** du COSRL de Lardy,

3^{ème} : n° 13 : **Nicolas BERGER** du CCSP de Saint Nicolas du Perray.

Plusieurs coupes et lots ont été remis aux différents gagnants des catégories noires et rouges.



Remise de la coupe par la petite fille du maire



Une autre coupe offerte par la présidente de COMIFET

Cette soirée bien remplie s'est terminée par le pot de l'amitié en toute convivialité après 22 h 30

